



Branchement pour viabilisation

Par **louis veronique**, le **08/10/2009** à **10:59**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une maison j'ai fait la viabilisation cela m'est revenu à 12000 euros un lotissement de quatre maisons va démarrer le vendeur de ces terrains veut faire les raccordements sur notre viabilisation combien doit-il nous dédommager car je pense que c'est trop facile c'est nous qui avons tout fait et maintenant il veut se raccorder chez nous j'espère avoir une réponse assez rapidement car son projet est bloqué en attendant une réponse de notre part merci